Magazine trimestriel d'APF France handicap sur le territoire Rhône-Ain

CAP RHÔNE-AIN

#17

QUATRIÈME TRIMESTRE 2019

LE SERVICE MAND'APF

EMPLOYER UNE AIDE À DOMICILE

handynamic
Véhicules accessibles

Vente neuf et occasion | Reprises | Location

Nouveau Citroën Berlingo Xtra HappyAccess

Le passager en fauteuil roulant voyage à proximité des autres occupants

Décaissement large et profond

Plus d'informations sur www.handynamic.fr et mon devis gratuit
au 04 72 90 16 19

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

Handynamic Lyon
165 Avenue Henri Schneider Parc Majoland,
ZAC des Gaulnes 69330 Meyzieu

UNE RENTRÉE ANIMÉE

MAND'APF, LUMIGNONS DU CŒUR, ASSEMBLÉES DÉPARTEMENTALES, ... DE NOMBREUX PROJETS POUR CE DERNIER TRIMESTRE !

© APF France handicap

Bonjour à toutes et à tous,

Ce nouveau numéro nous permet d'associer directement Marjorie Viel, notre nouvelle chargée de communication. Elle sera la chef d'orchestre pour la réalisation de ce magazine et s'appuiera comme toujours sur les apports rédactionnels des équipes salariées.

Début juin, Véronique Breton a posé ses valises dans les locaux de la délégation de Bourg-en-Bresse en tant que référente salariée Mand'APF. Dans notre dossier central, nous vous présentons les grands enjeux de ce nouveau service que nous développons sur le territoire.

Nous sommes fiers qu'APF France handicap ait été retenue comme association bénéficiaire de l'opération les Lumignons du Cœur de la Fête des Lumières 2019. Nous succédons à Docteur Clown et l'association Laurette Fugain pour ne citer que les années 2017 et 2018.

Nos assemblées départementales se tiendront respectivement le 11 octobre pour la délégation de Villeurbanne, et le 25 octobre 2019 pour la délégation de Bourg-en-Bresse.

Enfin, nous travaillons actuellement sur un nouveau livre en lien avec Jean-Baptiste Laissard et l'association *Y'a pas photo* sur la thématique de l'emploi et du travail. Il fera suite aux trois précédents volets : *Vies en roue libre, Corps et âmes* et *1,2,3... Handicap !*

Je vous dis à bientôt.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

SOMMAIRE

4 Conseils APF de départements
5 Arrivées Véronique Breton et Marjorie Viel
6 Focus
8 Les Lumignons du Cœur
8 J'aide un proche, et moi, qui m'aide ?
9 Repas de fin d'année
9 Retour sur les Semaines Villeurbannaises
10 La Spaghettis Party
10 Les Tablées
11 Nouvelles activités dans l'Ain
11 Le nouveau livre de Jean-Baptiste Laissard
12 Les collectifs défense des droits au travail et être parHANDS en action
13 **Dossier : Mand'APF accompagne les particuliers-employeurs**
18 Le Good Design Playbook
19 Témoignages : Élisa sur les activités d'été et Érik, bénévole et coureur hors pair.
21 Le FAM de Saint-Martin-en-Haut
22 Album de vie
26 Numéros utiles / Bons plans / Appel à bénévoles
27 Courrier des lecteurs

APF FRANCE HANDICAP • TERRITOIRE RHÔNE-AIN
Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 74 23 41 59 • e-mail : *dd.01@apf.asso.fr*
Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 01 01 • e-mail : *dd.69@apf.asso.fr*
Retrouvez-nous en ligne ! Site web : *www.apfra.fr* • Facebook : *APF Rhône-Ain* • Twitter : *@APFRA_*
Responsable de publication : chargé·e de communication APF France handicap
Comité de rédaction : APF France handicap • Conception graphique : Léa Jourjon
Crédit photo couverture : J.Deya • ISSN 2250 - 7100

THIERRY ABERT

NOUVEAU REPRÉSENTANT DÉPARTEMENTAL

Cher·e·s ami·e·s,

Cet éditorial est le premier que je rédige en tant que représentant départemental en lieu et place de Jean-Marc Maldini. Jusqu'à maintenant, j'occupais le rôle de suppléant en lien avec Jean-Louis. Je remercie les élu·e·s du CAPFD de leur confiance pour ce nouveau mandat.

Plus que le titre, il est important pour moi que la gestion du conseil soit basée sur l'écoute de tou·te·s et le lien avec vous, adhérent·e·s de l'APF.

Nous aurons l'occasion de vous présenter le bilan de l'année 2018 et nos orientations pour cette année 2019 lors de la prochaine assemblée départementale qui se déroulera le 25 octobre.

Nous avons décidé de mettre en lumière Mand'APF, un nouveau service rattaché à APF Développement et localisé dans les locaux de la délégation de l'Ain. Ce service permettra d'accompagner toute personne souhaitant embaucher une aide à domicile.
Nous pensons qu'il est important de garantir l'autonomie des personnes y compris dans la gestion de leurs aides humaines.

Je vous souhaite une bonne rentrée 2019.

Thierry Abert
Représentant départemental de l'Ain

VINCENT BARRESI

NOUVEAU AU CONSEIL APF DE DÉPARTEMEMENT DU RHÔNE

Je suis adhérent à APF France Handicap depuis une dizaine d'années. En parallèle, je m'investis avec passion dans le milieu associatif en organisant des loisirs avec des enfants en situation de handicap.

Paraplégique depuis plus d'un demi-siècle, je sais quelles sont les galères que la vie quotidienne nous réserve. Orison Sweet Marden a écrit :
« Les obstacles vous paraîtront grands ou petits selon que vous serez grand ou petit. »
J'ai pris le parti de rester grand dans mon fauteuil roulant malgré les difficultés. Cela m'a permis de travailler en milieu ordinaire et d'accéder à une retraite bien méritée.

Aujourd'hui, je suis fier de représenter APF France Handicap au conseil APF de département et dans certaines commissions en plus de mes responsabilités associatives.
Je m'investirai pour défendre les personnes en situation de handicap chaque fois qu'il en serabesoin. Mon expérience et mon vécu seront mis à profit afin que les décisions à prendre aillent, autant que possible, dans le bon sens.

Le 11 octobre prochain se déroulera notre assemblée départementale.
Je serais ravi de vous rencontrer à cette occasion.

Vincent Barresi
Élu CAPFD du Rhône

ARRIVÉE DE VÉRONIQUE BRETON

RÉFÉRENTE DU NOUVEAU PROJET MAND'APF

© APF France handicap

Mand'APF a ouvert début juin sur l'Ain et le Rhône. Après 12 ans au Pôle Adulte APF France handicap de l'Ain comme assistante sociale, je suis heureuse de participer à cette nouvelle aventure !

Que ce soit en soutenant l'accès aux droits, et notamment le droit à l'aide humaine, ou par la mission menée auprès de particuliers-employeurs, le projet Mand'APF s'inscrit selon moi à la fois dans le sens du projet associatif « pouvoir d'agir, pouvoir choisir », mais aussi dans l'esprit de la loi de 2005 qui place la personne en situation de handicap comme actrice de son projet de vie [cf dossier central].

Depuis quelques mois, j'ai fait de belles rencontres avec des personnes souhaitant être accompagnées par Mand'APF. L'accueil de plusieurs partenaires est aussi encourageant pour l'avenir.

Si je connais bien le département de l'Ain, je découvre celui du Rhône. C'est pour moi un autre fonctionnement à appréhender ! Je suis heureusement aidée par la délégation, les premiers client·e·s dont les informations sont précieuses et des contacts extérieurs encourageants !

C'est donc avec optimisme qu'ouvre ce nouveau service !

Véronique Breton
Référente salariée Mand'APF

ARRIVÉE DE MARJORIE VIEL

NOUVELLE CHARGÉE DE COMMUNICATION RHÔNE-AIN

© Marjorie Viel

Je suis ravie de rejoindre APF France handicap en tant que chargée de communication du territoire Rhône-Ain. Depuis le 15 juillet, je remplace Léa Jourjon, à qui je souhaite une très belle continuation dans son projet de vie nomade.

Ma mission principale est d'accompagner les actions réalisées au sein des délégations de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse.
Je serai par exemple en appui de l'événement inter-associatif « J'aide un proche, et moi, qui m'aide ? » du 5 octobre à Bourg-en-Bresse, des ateliers-rencontre « Parents en situation de handicap : quel accès dans les lieux d'accueil de leurs enfants ? » du collectif Être parHANDS le 7 novembre ou encore l'opération les Lumignons du Cœur par APF Développement.

Je pilote la réalisation du Cap Rhône-Ain et j'anime les réseaux sociaux et le site web de l'association.

Après avoir réalisé un service civique afin de découvrir le milieu associatif, je suis heureuse de poursuivre ma carrière en ce sens et de mettre mes compétences au service d'une structure qui défend la construction d'une société solidaire et inclusive.

Marjorie Viel
Chargée de communication

1 ACTEUR APF FRANCE HANDICAP

CHRISTELLE, CHRISTIANE ET FLORENT

LE TRIO DE BÉNÉVOLES DE L'ATELIER DE CRÉATIONS MANUELLES DU RHÔNE

© APF France Handicap

Depuis quand êtes-vous bénévoles sur l'atelier peinture ?

Christiane est la plus expérimentée puisque cela fait 4 ans qu'elle vient à l'atelier. Florent est arrivé 1 an après. Christelle, présente depuis 1 an et demi, est la dernière arrivée.

Qu'est-ce qui vous motive ?

Pour Christelle, c'est pouvoir offrir aux adhérents un mode d'expression autre que la parole. Quant à Christiane, elle apprécie la peinture et pense également que cette pratique permet d'exprimer les ressentis de chacun·e. Florent apprécie le contact avec les adhérent·e·s.

Vous avez choisi de travailler autour de l'autoportrait et avez été exposés durant 5 semaines au CCVA. Pourquoi ce thème ?

C'était le moyen pour les adhérent·e·s de montrer leur regard sur le monde qui les entoure, d'interroger une représentation de soi et de la partager avec les autres. Ce travail collectif a aussi permis aux participant·e·s de mieux se connaitre et d'avoir un sentiment d'appartenance au groupe.

VU SUR LA TOILE

NIKESCO

ILLUSTRATION ET HUMOUR

© Nikesco - Nicolas Combes

Nicolas Combes, alias Nikesco, est un illustrateur atteint de surdité qui parle de son handicap (mais pas que) à travers ses dessins avec beaucoup d'humour ! Suivez-le Instagram et Facebook.

1 PHOTO

© Ades Organisation Communication

Le salon Handica a eu lieu les 5 et 6 juillet 2019 à l'Eurexpo Lyon. Il rassemble chaque année de nombreux acteurs proposant de l'information et des solutions liées à la perte d'autonomie.

1 CHIFFRE

131

C'est le nombre d'adhérent·e·s ayant participé à nos loisirs d'été proposés du 1er au 23 juillet.

54 bénévoles et une salariée ont permis la réalisation de 10 activités, avec pour objectif de lutter contre l'isolement.

Merci à vous !

3 LIVRES

CHER CORPS

LÉA BORDIER

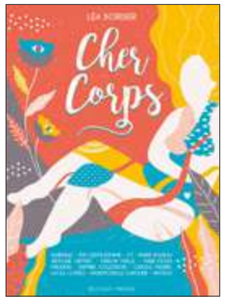

© Editions Delcourt

Léa Bordier, vidéaste sur You Tube de «Cher corps», a proposé à 12 artistes d'illustrer 12 interviews de femmes qui ont raconté leur rapport au corps. Sensibles et sensitives, valides, en fauteuil, elles s'accordent toutes à la mise en image de leur corps vu par les artistes. Ouvrage collectif très florissant en styles graphique et richesses humaines à conseiller.

NAINS ET ALORS ?

MICHELA MARZANO ET SYLVIE HUET

Qui peut dire qu'il ne s'arrête pas, ne serait-ce qu'un instant, en croisant un·e « nain·e » dans la rue ? Qui peut assurer qu'il voit alors une personne comme les autres, simplement plus petite que la moyenne ? La photographe Sylvie Huet et la philosophe Michela Marzano répondent en interrogeant le regard que nous portons sur ceux qui sont autres que nous. Les images sont empathiques sans apitoiement ni voyeurisme. Le texte pose les questions suivantes : qui est normal ? Qu'est-ce que l'humanité, si elle ne s'exprime pas dans l'altérité ?

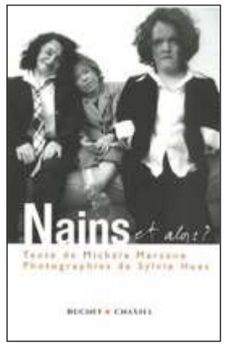

© Éd. Buchet-Chastel

DES VIES (PRESQUE) ORDINAIRES

BLANDINE BRICKA

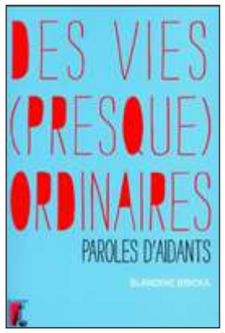

© Les éd. de l'Atelier

Que faire quand un·e proche ne peut pas ou ne peut plus vivre de façon autonome ? Fuir ? Demander à d'autres de le prendre en charge ? Être avec elle, avec lui ? L'aider ? À quoi ressemble le quotidien de ceux qui vivent avec un·e parent·e, un·e enfant, un·e conjoint·e rendu dépendant du fait de sa maladie, de son handicap, de son âge ? Blandine Bricka est partie à la rencontre de Clotilde et Victor, Evelyne, Odile, Caroline et Nathalie, Michel, et Marie-Thérèse. Avec l'envie de découvrir comment on bricole sa vie quand on veut à la fois accompagner celui ou celle à qui l'on tient et continuer à être un professionnel, un mari, une femme, le parent d'autres enfants.

Ces livres sont disponibles au centre de documentation de la délégation de Villeurbanne.

LES LUMIGNONS DU COEUR

APF FRANCE HANDICAP CHOISIE POUR L'ÉDITION 2019 !

Grégory Cuilleron, notre parain pour l'événelent Lumignons du Coeur ! © Julien Bouvier

La Fête des Lumières rassemble chaque année jusqu'à 3 millions de visiteurs. Lors de cet événement se déroule l'opération des Lumignons du Cœur, qui propose de soutenir une association en invitant les visiteurs à un geste de générosité.

Cette année, c'est APF France Handicap qui a été sélectionnée !

Nous aurons l'occasion de vendre des lumignons au prix de 2 € , qui seront utilisés pour la réalisation d'une scénographie lumineuse exceptionnelle. Tous les bénéfices seront reversés à l'association et permettront le developpement de projets sur le territoire Rhône-Ain.

Cuisinier passionné d'origine lyonnaise, très impliqué pour faire bouger les mentalités notamment sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, Grégory Cuilleron a accepté d'être notre parrain sur l'opération !

C'est un joli coup de projecteur sur l'association, ses missions, ses projets.

Adhérent·e·s, bénévoles, partenaires, donateur·trice·s, soutenez-nous pour nous aider à en faire un événement d'envergure !

Contact : lumignonsducoeur-aura@apf.asso.fr

Cécile Delille
Coordinatrice des Lumignons du Cœur

J'AIDE UN PROCHE, ET MOI, QUI M'AIDE ?

L'ÉVÉNEMENT INTERASSOCIATIF DU 5 OCTOBRE

© APF France Handicap

Vous accompagnez un·e proche en situation de handicap, touché·e par une maladie invalidante ou âgé·e et en perte d'autonomie ?

Venez en discuter le samedi 5 octobre de 9h à 17h à l'EREA Philibert Commerson de Bourg-en-Bresse.

Vous pourrez échanger avec les associations organisatrices (DAG, APF France handicap, ADAPA, ADEA, ASDOMI, Bulle d'Air, CIDFF, France Alzheimer, Plateforme de répit et d'accompagnement, UDAF, UNAFAM) sur les aides qui vous sont adressées dans l'Ain.

Toute la journée, des stands d'information vous renseigneront sur les dispositifs de répit et de soutien existants.

L'après-midi, différents ateliers pratiques ou bien-être seront ouverts : droit, aide technique, nutrition, sophrologie...

Le bar des aidant·e·s vous permettra de profiter d'un moment convivial autour d'un café et le food truck le Camion Glouton de vous restaurer à midi, à moins que vous n'emportiez votre propre pique-nique !

L'accueil des proches que vous soutenez au quotidien est possible, merci de nous préciser si vous souhaitez en bénéficier par mail à dd.01@apf.asso.fr ou au 04 74 23 41 59.

Agathe Faussurier
Chargée de développement des actions associatives

ALLONS FAIRE LA FÊTE !

REPAS DE FIN D'ANNÉE AU TABAGNON DE LA MULATIÈRE

Comme d'habitude, nous vous proposons de venir célébrer la fin de l'année lors du repas festif au Tabagnon de la Mulatière le samedi 14 décembre.

Cette journée est probablement l'une des plus attendues de l'année pour les acteurs APFiens du territoire. C'est l'occasion de tous se retrouver autour d'un bon repas et de profiter des animations proposées par une variété d'artistes.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore précisément qui se produira sur scène. D'ailleurs, si vous connaissez un groupe artistique qui souhaite prendre part à une belle journée de façon solidaire, n'hésitez pas à me contacter. Toute proposition est la bienvenue !

Si vous voulez trinquer avec nous, il vous faut vous inscrire le plus tôt possible. Plus vite vous vous manifesterez, mieux nous pourrons nous organiser !

Au plaisir de vous retrouver ou rencontrer le 14 décembre !

Contact au 04 72 43 01 01 ou par mail: alexandra.saurin@apf.asso.fr

Alexandre Saurin
Chargée de développement des actions associatives

SEMAINES VILLEURBANNAISES

SENSIBILISATIONS LUDIQUES AU HANDICAP

Tous les deux ans, la Ville de Villeurbanne organise un ensemble d'événements autour du handicap afin de sensibiliser le grand public. Beaucoup d'associations locales ont proposé des activités sur cette thématique.

Pour cette occasion, le groupe de sensibilisation scolaire d'APF France handicap a pu discuter avec des classes de CE2, CM1 et CM2. Les 135 élèves, scolarisé·e·s dans 3 écoles différentes ont posé toutes les questions qu'elles·ils souhaitaient aux personnes en situation de handicap. Ils·elles ont également réfléchi autour de l'accessibilité et des comportements civiques à adopter qui facilitent le quotidien de tous.

Le groupe de créations manuelles du lundi a quant à lui exposé ses œuvres sur le thème de l'autoportrait au CCVA, le Centre Culturel de la Vie Associative. Lors du vernissage du 5 juin, les bénévoles référent·e·s du groupe ont pris la parole et expliqué leur démarche en présence d'élu·e·s de la ville, de bénévoles et de leurs proches. Les adhérent·e·s ont aussi échangé avec le public sur leur vision et leurs ressentis vis-à-vis de leur travail.

Alexandra Saurin
Chargé·e·s de développement des actions associatives

LA SPAGHETTI PARTY

ÉVÉNEMENT INTER-STRUCTURES DE L'AIN

© APF France handicap

Le 18 Juillet a eu lieu la Spaghetti Party APF France handicap.

C'est un rendez-vous réclamé par tous… Apparemment, tout ce beau monde apprécie la sauce bolognaise maison que je cuisine depuis le début de la matinée !

Cette fois-ci, ce sont 25 personnes (adhérent·e·s, usager·ère·s, bénévoles et salarié·e·s) de l'IEM le Coryphée, du Pôle adulte, de la délégation de l'Ain, de Mand'APF et du Pôle comptable qui ont répondu à l'invitation.

C'est dans la joie que tout le monde s'est retrouvé pour vivre ce moment, certain·e·s sont mêmes arrivé·e·s plus tôt pour participer à la préparation de la Spaghetti Party.
Ce jour-là, il régnait dans les locaux de la délégation une ambiance festive au milieu des senteurs et saveurs du sud qui ont mis tout le monde en appétit.
Un très beau moment de rencontre, de partage et d'échange de la vie associative.

Éric Suarez
Chargé de développement des actions associatives de l'Ain

© APF France handicap

LES TABLÉES

LA CUISINE COMME LIEN SOCIAL

À l'origine, André Trannoy, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry et Clothilde Lamborot, les fondateurs d'APF France handicap, s'envoyaient par voie postale et à tour de rôle un cahier de correspondance qu'ils appellaient « cordées » afin de maintenir les liens d'amitiés créés entre eux. Ces échanges épistolaires, étendus à d'autres personnes en situation de handicap, ont permis de rompre l'isolement.

Aujourd'hui, les tablées revisitent le principe des cordées sur la thématique culinaire.

Une tablée s'est créée entre le groupe cuisine de la délégation de Bourg-en-Bresse et celui de la délégation d'Amiens. Depuis plus de six mois, ils s'envoient après chaque atelier les menus et recettes qu'ils ont réalisé, accompagnés de photos et d'un petit mot. Les adhérent·e·s des deux délégations apprécient ces échanges sur un intérêt commun.

Les tablées étaient présentes au rassemblement Jeunesse qui a eu lieu en septembre à Amiens.
Pour cette occasion, les adhérent·e·s de Bourg-en-Bresse ont réalisé des sablés à la farine de gaude, une spécialité bressanne.

Éric Suarez
Chargé de développement des actions associatives

NOUVELLES ACTIVITÉS DANS L'AIN

THÉ OU CAFÉ ? PUZZLE OU ENCORE CLUB DE LECTURE

Sur la proposition d'adhérent·e·s et de bénévoles, de nouvelles activités ont vu le jour à la délégation de Bourg-en-Bresse.

Les après-midi « Thé ou Café » sont des temps de rencontres et d'échanges conviviaux, ouverts à tous les acteurs d'APF France handicap.

L'activité « Puzzle », animée par Romain, offre de nombreux choix : 200, 500, 1000 pièces et plus, en trois dimensions ou en numérique sur tablette… Il y en a pour tous les goûts ! Bientôt, il sera même possible de créer son propre puzzle.

Au Club des lecteurs, animé par Annick et Patricia, vous pourrez échanger avec les autres membres sur vos lectures.
Cette activité, en lien avec le fond documentaire spécialisé sur le handicap et la différence, permettra de conseiller ou non des livres, de faire de nouvelles propositions pour la biliothèque, d'écrire des résumés afin d'encourager la lecture…

L'équipe est heureuse de ces propositions et de l'implication des adhérent·e·s et bénévoles dans la vie de la délégation !

Eric Suarez
Chargé de développement des actions associatives.

HANDICAP ET EMPLOI

LE NOUVEAU LIVRE DE JEAN-BAPTISTE LAISSARD

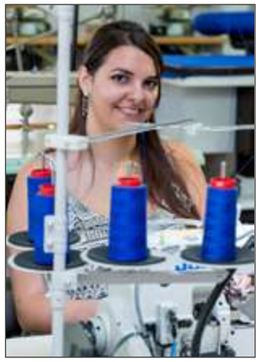

© Jean-Baptiste Laissard

La trilogie V*ies en Roue libre*, *Corps & âmes* et *1,2,3… Handicap !* qui regroupe des témoignages et photos de personnes en situation de handicap offre un regard original et sans misérabilisme sur la différence. Réalisés par Jean-Baptiste Laissard, ces ouvrages sont reconnus comme outil pédagogique dans le milieu professionnel.

Le photographe revient en 2019 avec un nouveau projet autour du handicap et de l'emploi. Accès à la formation, préjugés, défi organisationnel… Les difficultés sont nombreuses pour dépasser les freins liés aux tabous du handicap dans le monde de l'entreprise.

Les objectifs de cet ouvrage ? Témoigner de la capacité des personnes en situation de handicap à surmonter les obstacles et à revendiquer la place qui leur revient dans la société. Mettre en lumière les entreprises et associations qui œuvrent pour l'égalité à travers l'emploi afin que celui devienne un véritable levier d'intégration. Faire découvrir un monde atypique, raconté par des professionnel·le·s en situation de handicap (médecin, secrétaire, travailleur en ESAT, chef d'entreprise…)

Pour suivre le projet : www.yapasphoto-asso.com

Marjorie Viel
Chargée de communication

DISCRIMINATIONS AU TRAVAIL

LE COLLECTIF DÉFENSE DES DROITS EN ACTION

Le Collectif Défense des droits s'est réuni le 21 juin pour travailler l'accès à un emploi ordinaire après une formation qualifiante.

Pour préparer cette réunion, nous avons réalisé six témoignages de jeunes ayant vécu de grandes difficultés dans leur recherche d'emploi, sans pour autant obtenir un emploi stable à la clé, malgré les compétences acquises durant leurs formations.

Neuf professionnel·le·s de l'aide à la recherche d'emploi ont participé à la réunion. Il·elle·s ont indiqué les moyens pour favoriser les liens entre les demandeur·euse·s d'emploi en situation de handicap et les recruteurs : contrats d'apprentissage, parrainages, forums. Certain·e·s d'entre eux·elles ont souligné l'importance pour le demandeur ou la demandeuse d'emploi d'être « transparent·e » sur sa situation de handicap.

Nous avons alors débattu ce point : que dire sans tout dire ? Quand et comment parler de sa situation quand le défenseur des droits relève que les discriminations liées au handicap concernent principalement l'emploi ? L'accompagnement devrait permettre de rebondir après un échec mais les moyens de CAP Emploi ne permettent pas toujours la réactivité nécessaire.

L'association *Solidarités nouvelles face au chômage* propose un soutien complémentaire : les bénévoles disposent de plus de temps pour préparer un entretien d'embauche et adapter le projet professionnel.

Pour plus d'informations sur cette association, vous pouvez contacter l'équipe d'animation du Collectif. Vincent Plazy fera le lien.

Vincent Plazy
Chef de projet territorial

HANDICAP ET PARENTALITÉ

LE COLLECTIF ÊTRE PARHANDS FAIT SA RENTRÉE !

Deux dates importantes pour le Collectif sont à noter :

Le lundi 23 septembre, la collaboration avec les professionnel·le·s de la maternité de Fleyriat se poursuit. L'objectif ? Travailler ensemble pour favoriser l'accessibilité de la maternité aux parents en situation de handicap.

Le jeudi 7 novembre, le Collectif organise une nouvelle rencontre entre parents en situation de handicap et professionnel·le·s. Le thème ? L'accès et la participation des parents aux lieux d'accueil de leurs enfants. Le lieu de la rencontre ? Le Collège coopératif Auvergne-Rhône-Alpes, à Lyon 9.

Le Collectif être parHAND's, c'est agir pour la reconnaissance de la parentalité lorsque l'on est en situation de handicap mais c'est aussi du soutien et de l'échange.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer ces actions ou si vous souhaitez simplement rencontrer d'autres parents.

Enfin, pour clôturer ce message de rentrée, le Collectif souhaite adresser ses pensées aux proches du docteur Barré, décédé en juillet dernier, pédiatre au sein du Pôle mère-enfant de Fleyriat mais également pour le SESSAD de l'Ain, et aux professionnel·les qui ont travaillé avec lui.

e-mail : etreparhands@gmail.com
Facebook : Collectif Etre parHands

Céline Evin
et Agathe Faussurier
pour le groupe parents de Bourg-en-Bresse

DOSSIER

LE SERVICE MAND'APF

EMPLOYER UNE AIDE À DOMICILE

Devenir particulier-employeur, c'est maîtriser l'emploi de ses aides à domicile : choisir les personnes que l'on souhaite recruter, organiser le planning d'intervention, choisir les tâches qui doivent être réalisées…
Mais parfois, ce statut juridique bien spécifique peut créer des doutes, des peurs et freiner la prise d'autonomie.

Mand'APF, service mandataire, vous accompagne et vous conseille afin que vous deveniez un employeur aguerri, épanoui, et que vous maîtrisiez les cadres légaux qu'il est nécessaire de respecter.

© J.Deya

Un nouveau service voit le jour sur le territoire Rhône-Ain : Mand'APF !

Mis en place depuis juin 2019, il est destiné aux personnes en situation de handicap moteur qui emploient ou souhaiteraient employer directement leurs aides à domicile.

Porté par l'association APF France handicap, et plus précisément la structure APF Développement, ce nouveau service est animé par Véronique Breton, anciennement assistante sociale pendant 12 ans au sein du Pôle Adulte de l'Ain.

Conseils, aide au recrutement, fiches de paye, remplacements… Mand'APF vous soutien dans toutes les démarches administratives et juridiques que nécessitent le statut de particulier-employeur.

Vous êtes autonome sur le choix de vos employé·e·s, les horaires d'intervention, les tâches à réaliser et les conditions de travail…
Nous vous proposons un accompagnement personnalisé issu de nos nombreuses années d'expérience et de savoir-faire auprès des personnes en situation de handicap.

La liberté de choix

La prestation de compensation (PCH) permet aux personnes en situation de handicap d'obtenir un certain nombre d'heures d'aide humaine correspondant à leurs besoins. Les personnes sont ensuite libres de choisir le mode d'organisation qui leur correspond. L'emploi direct présente de nombreux avantages mais peut sembler risqué . Mand'APF, en tant que service mandataire, est un soutien à l'emploi direct. Quels documents faut-il remplir ? À qui les transmettre ? Comment-faire si un·e de mes employé·e·s doit être remplacé·e ? Nous sommes là pour vous guider et vous rassurer sur l'ensemble des démarches à suivre.

Vous êtes lié·e à vos employé·e·s, par un contrat de travail et par la convention collective des salariés du particulier-employeur (CCNSPE). Cela fixe le cadre de la relation de travail. C'est vous qui décidez des personnes que vous souhaitez recruter, qui définissez en fonction de vos besoins le planning d'intervention, qui dirigez et organisez le travail.

Le contrat de mandat, quant à lui, vous relie avec le service Mand'APF, et définit le projet d'accompagnement dont vous bénéficiez. Mand'APF vous soutien et n'intervient pas dans votre relation avec vos employé·e·s, sauf si vous en ressentez le besoin (en cas de conflit par exemple). Vous êtes acteur·ice de votre accompagnement, et nous construisons ensemble un projet personnalisé qui définit objectifs, moyens et étapes d'accompagnement en fonctions de vos besoins et aspirations.

Un service qui se finance avec la PCH

Les frais de gestion de Mand'APF sont basés sur le tarif de prestation et compensation du handicap (PCH).
La PCH finance donc entièrement le coût de l'emploi de vos salariés à domicile (salaires net, cotisations sociales, frais annexes) et le service Mand'APF !

Nous n'appliquons pas les règles des organismes prestataires qui peuvent parfois engendrer des frais

Mand'APF France handicap

supplémentaires importants (majoration de nuit, de week-end…) Avec Mand'APF, vous avez la garantie de n'avoir aucun reste à charge !

L'expérience et le savoir-faire APF France handicap

Sur une relation de confiance et d'écoute, nous vous accompagnons dans la défense des droits à la compensation du handicap. En travaillant sur vos besoins courants et votre projet de vie, nous vous aidons à mobiliser toutes les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Conscients de l'ensemble des problématiques que peuvent entrainer le handicap, nous proposons une nouvelle approche de l'appui mandataire en l'adaptant aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap moteur, avec des objectifs précis d'accompagnement.

Vos aidants salariés et familiaux sont des acteurs majeurs de votre autonomie, nous pourrons sur demande les orienter vers différents interlocuteurs spécifiques, leur permettant d'être accompagnés en cas de besoin ou problématiques (groupes de parole, relais…)

« Pouvoir d'agir, pouvoir choisir »

Mand'APF permet aux personnes en situation de handicap d'être autonomes dans la gestion de leurs aides humaines, de limiter les risques employeurs et d'accéder à leurs droits. Une réponse concrète à la lutte contre l'exclusion sociale et pour l'autonomie des personnes en situation de handicap, le tout sans reste à charge.

C'est ça APF France handicap !

Vous êtes intéressé·e·s par notre nouveau service Mand'APF ?

Contactez Véronique Breton : mandapf01-69@apf.asso.fr

Marjorie Viel
Chargée de communication

TÉMOIGNAGE

© Willy Rougier

Je suis bénévole à APF France handicap depuis très longtemps. Je fais partie du conseil départemental, je fais de la sensibilisation scolaire et j'appartiens également au CVS du SESSVAD.

Je vais bénéficier du service Mand'APF début octobre 2019. J'ai trois auxiliaires de vie, déjà embauchées depuis 13, 12 et 11 ans. Grâce à Mand'APF, j'apprendrai à réaliser les fiches de paye, et je deviendrai plus autonome en temps qu'employeur.

C'est ça qui m'intéresse vraiment : apprendre !

Je pourrais également bénéficier de soutien pour embaucher quelqu'un au cas où une de mes auxiliaires actuelles souhaiterait partir.

Ce qui m'intéresse, c'est de connaitre mieux les lois, mes droits, et le fonctionnement administratif lié au fait d'être employeur mandataire. Je fais confiance à APF France Handicap, car cette association m'accompagne depuis que j'ai 3 ans.

Je m'entends très bien avec mes auxiliaires de vie, le but c'est de pouvoir les garder le plus longtemps possible ! Allocations, aides, charges, gestion… Il y a beaucoup de choses à gérer, et tout seul c'est compliqué !

Willy Rougier
Adhérent et bénévole APF France Handicap

Un service spécialisé pour les personnes en situation de handicap moteur

Mand'APF France handicap

c'est + de services !

Mand'APF propose un ensemble de prestations pour répondre aux besoins spécifiques des particuliers-employeurs en situation de handicap :

- Un service spécialisé dans la compensation du handicap
- Un suivi personnalisé avec un interlocuteur unique qui se déplace à votre domicile
- Un accompagnement dans l'organisation et la sécurisation de votre aide humaine
- Des conseils et informations juridiques sur vos droits liés au handicap à l'emploi direct
- **Bénéficiaires de la PCH :** Le coût du service est entièrement pris en charge !

GOOD DESIGN PLAYBOOK

RENDRE LES OBJETS DU QUOTIDIEN ACCESSIBLES

© Jean -Baptiste Laissard

Le lundi 1er juillet, les adhérent.e.s du territoire Rhône-Ain étaient invité.e.s à une présentation publique du projet intitulé « Good Design Playbook ».

Ce projet consiste à éditer en mars 2020 un Guide de recommandations et de bonnes pratiques pour rendre les objets du quotidien plus accessibles. Nous connaissons bien les enjeux liés à l'accessibilité quand il s'agit d'espaces publics ou d'aménagements. Il s'agit ici de les transposer à la conception de produits, de services ou d'interfaces numériques.

Le guide permettra par exemple de décrire les normes techniques d'un bouton, quel que soit son usage, ou l'objet pour lequel il sera conçu de manière à ce que son utilisation soit possibles pour tou.te.s.
Un projet de design social pour promouvoir une société plus inclusive auprès des fabricants et des inventeurs.

Cet événement auquel a assisté une trentaine de personnes était organisé par l'équipe d'APF Conseil. Celle-ci propose de la formation et du conseil à des entreprises et des collectivités publiques sur les enjeux du handicap, prestations fournies par des intervenant.e.s eux.elles-mêmes en situation de handicap. APF Conseil est porté par APF Développement Auvergne-Rhône-Alpes, structure dédiée à la création d'activités dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Menée en partenariat avec le Groupe SEB et avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, cette recherche s'appuie sur l'expérience et l'expertise d'usage des personnes en situation de handicap qui participent à différents ateliers et temps de travail. Après des étapes d'observation et de co-création de solutions entre le printemps et l'été derniers, le « Good Design Playbook » entre dans une phase d'évaluation, toujours pour et par des personnes en situation de handicap.

APF Conseil recherche des adhérent.e.s pour participer au nouveau groupe cet automne. L'objectif sera d'évaluer les prototypes issus du « Good Design Playbook ».

Vous souhaitez y participez ? N'hésitez pas à prendre contact avec Colin Lemaitre par mail à contact@apf-conseil.com ou sur le site internet apf-conseil.com.

Plus d'informations, des questionnaires auxquels vous pouvez répondre et d'autres ressources sur le site internet www.apf-conseil.com.

Retrouvez également APF Conseil sur Facebook @APFConseilAuRA et sur Twitter @APF_Conseil

RETOUR SUR LES SORTIES D'ÉTÉ

ÉLISA, ADHÉRENTE, TÉMOIGNE SUR LES ACTIVITÉS DE JUILLET

© APF France handicap

J'apprécie beaucoup les sorties d'été. Ce sont des moments où l'on rigole beaucoup, et dans lesquels il y a toujours de la bonne humeur. Les sorties proposées par APF France handicap sont des choses que l'on n'a pas l'habitude de faire. Par exemple, nous avons eu la chance de pouvoir visiter une grotte. Je n'aurais jamais pensé faire quelque chose comme ça, et pourtant je l'ai fait…

J'apprécie aussi beaucoup les sorties au bord des lacs, car cela me permet de rencontrer du monde, dans une bonne ambiance. Le fait de pouvoir parler, rigoler, et donc de créer des liens avec d'autres adhérent·e·s est quelque chose qui me rend heureuse, et qui me pousse à continuer d'aller à APF France handicap.

Pour finir, les sorties qui nous sont proposées me permettent de ne pas rester seule chez moi, et donc de pouvoir profiter de l'été avec d'autres personnes, dont l'équipe encadrante, qui est là pour que l'on passe le meilleur moment possible.

Élisa Campo
Adhérente APF France handicap

ÉRIK PLUQUET

UN COUREUR HORS PAIR

© Érik Pluquet

Érik Pluquet, alias Kalenji Timan, est un bénévole de longue date à la délégation de Villeurbanne.

Le 18 mai 2019, il a participé à l'Ultra Boucle de la Sarra, une course longue distance dans les rues lyonnaises, en portant les couleurs de l'association.

Il témoigne : « Une belle ambition sous les nuages, le soleil, la pluie et la fraîcheur ! Sans oublier une invitation surprise : Arnold [Arnold est le prénom qu'Érik donne à sa névralgie].

Dans la descente, à la 6ème boucle, Arnold s'est réveillé par des douleurs électriques…

Puis à la 10ème boucle, la névralgie s'est manifestée jusqu'au haut de la tête et m'a donné la nausée.

Je ne voulais pas abandonner à cause des douleurs, alors j'ai continué, prenant la décision de courir 30 km de plus et de m'arrêter là.

Finalement, mon mental en a décidé autrement, et j'ai terminé l'épreuve avec un parcours de 40kms800.

Je suis 1er de la catégorie Master 3 Homme [coureurs masculins de 59 à 69 ans], c'est ce qui me fait le plus plaisir. »

Marjorie Viel
Chargée de communication

Pouvoir d'agir, pouvoir choisir

FAM DE SAINT-MARTIN-EN-HAUT

LE CENTRE ACCUEILLE SANDRINE CHAIX, CONSEILLÈRE RÉGIONALE DÉLÉGUÉE AU HANDICAP

Sandrine CHAIX (en rose) entourée des résidents : Séverine, Pierre, Théo et Marie-Hélène. © Photo APF France Handicap/F.Tison

Le 20 juin dernier, le Centre d'Accueil et de Réadaptation a reçu la visite de Mme Chaix. L'occasion pour les résident·e·s de partager avec elle leur expérience, d'échanger sur la venue brutale du handicap et sur leurs projets d'avenir.

Suite à un traumatisme crânien ou un accident vasculaire cérébral, au sortir des soins ou après un retour à domicile, les « accidenté·e·s de la vie » viennent poursuivre leur réadaptation et développer leur autonomie au centre : compensation des troubles, actes de la vie quotidienne, autonomie sociale...

Des séjours de réadaptation de quelques années ou semaines leurs permettent de construire leur nouveau projet de vie et de proposer du répit à leurs proches aidants.

Marie-Hélène, récemment arrivée, témoigne d'une confiance retrouvée et de la fierté de se découvrir capable d'activités nouvelles. Pierre quant à lui quitte l'appartement de transition du centre pour aller travailler avec une autre équipe à la construction de son projet professionnel. Théo et Séverine parlent de leurs progrès et objectifs personnels.
Mme Chaix reviendra en septembre afin de poursuivre sa découverte des activités de réadaptation proposées par l'établissement.

La Grande cause régionale 2019 de la région Auvergne-Rhône-Alpes est consacrée aux accidentés de la vie. L'objectif est d'informer et de sensibiliser les citoyens du territoire aux accidents de travail, de trajet, domestiques, scolaires, liés au sport et loisirs, drames sanitaires, attentats... Et aux problématiques que ces accidents engendrent.
L'enjeu est également d'élaborer des pistes de réflexion et d'actions que la région pourrait soutenir à l'avenir pour améliorer la vie des personnes concernées et de leur famille.

Le Centre d'Accueil et de Réadaptation pour personnes cérébrolésées de Saint-Martin-en-Haut est acteur du réseau RESACCEL (Réseau régional de soins et d'accompagnement aux personnes cérébrolésées Auvergne-Rhône-Alpes) et membre du Comité de Pilotage de la grande cause régionale 2019.

Contact :
fam.saint-martin-en-haut@apf.asso.fr

www.resaccel.fr

Sandrine Chaix échangeant avec les professionnels du Centre d'Accueil et de Réadaptation. © Photo APF France Handicap/F.Tison

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

1-2 : Sensibilisation auprès de futurs aides-soignants à Francheville
3-4-5 : Base de loisirs
6-7-8 : Atelier cuisine SESSAD
7-Atelier cuisine SESSAD
8- Atelier cuisine SESSAD
9-10 : Atelier EMMA
11-12-13 : Projet avec le Théâtre National Populaire de Villeurbanne
14 : Vernissage de l'exposition Autoportraits
15-16 : Lac de Nantua
17-18 : Miellerie
19-20 : Pic Nic des bénévoles
21-22-23-24 : Spaghettis party
25-26 : Balade en calèche
27-28 : Grotte de Choranche
29- Pause café à l'IEM
30-31: Sensibilisation au centre de loisirs Attignat
32 : Sensibilisation dans une école primaire de Saint-Priest

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF France handicap du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF France handicap de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas (69) :
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée (01) :
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle (69) :
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes (69) :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) (01) :
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) (69) :
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) (69) :
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) : Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73

Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée (69) :
04 37 91 36 36

JIB

UNE SOLUTION DE CONTRÔLE DE SON ENVIRONNEMENT

À l'aide d'objets connectés, d'une application mobile adaptée aux usages spécifiques et d'un service d'accompagnement, JIB permet de contrôler en toute autonomie lumières, portes motorisées ou encore télévisions en un coup de doigt, de contacteur ou à l'aide de la commande vocale.

Engagés dans la construction d'une société solidaire et inclusive, JIB et APF France handicap se sont unis lors d'une expérimentation auprès de 22 personnes partout en France, où plusieurs adhérent·e·s ont pu tester la solution et donner leurs retours positifs et constructifs pour amélioration.

Actuellement, une expérimentation se met en place dans la résidence APF Clothilde Lamborot de Pantin en Île-de-France. L'équipe de JIB a rencontré la délégation APF France handicap de Villeurbanne, se traduisant en un échange enrichissant autour de valeurs communes d'inclusion d'innovation au service de l'homme et d'accessibilité pour tous.

Pour favoriser le partenariat avec le territoire Rhône-Ain, JIB vous propose une offre spéciale, permettant de tester cette solution pendant 2 MOIS GRATUITEMENT grâce au code promo APF69.

Plus d'informations sur : jib-home.com

Contact :
contact@jib-home.com
06 42 11 19 30

APPEL À BÉNÉVOLES

REJOIGNEZ-NOUS POUR LES LUMIGNONS DU CŒUR !

Si vous souhaitez participer en tant que bénévole sur l'opération ou si vous connaissez une entreprise, une boutique, un·e artisan qui souhaiterait être partenaire, vous pouvez nous contacter par mail à lumignonsducoeur-aura@apf.asso.fr

Nous comptons sur votre esprit de solidarité et de générosité pour nous aider à en faire un événement d'envergure pour l'association et le territoire !

À LA RECHERCHE DE TALENTS ARTISTIQUES

À trois mois de notre grand repas de fin d'année, il est temps de lancer un appel aux artistes pour prendre part à notre belle journée festive du 14 décembre. En solo ou en groupe, amateur·rice ou professionnel·le, nous recherchons toute bonne volonté pour régaler les yeux et les oreilles de notre public.

Vous êtes intéressé·e ? Contactez vite Alexandra Saurin au 04 72 43 01 01 ou par mail à alexandra.saurin@apf.asso.fr

DÉCLARATION CAF

FRAIS PROFESSIONNELS LIÉS AU HANDICAP

Je suis en situation de handicap moteur, et je suis contrainte de prendre ma voiture pour aller à mon travail. Cela occasionne des frais importants. Je travaille à temps partiel et je compte sur l'AAH comme complément de ressources. Au moment de faire ma déclaration trimestrielle à la CAF, je ne peux pas déclarer mes frais professionnels réels. Je trouve cela injuste. Que faire ?

Vous êtes nombreux·euses à ne pas pouvoir déclarer vos frais réels. APF France handicap considère que cela constitue un frein inadmissible pour l'emploi. L'association a donc saisi la justice et le Conseil d'État vient d'obliger la CAF à intégrer dans la déclaration trimestrielle les frais professionnels.

Cela peut être les frais kilométriques mais aussi le recours à une tierce personne pour effectuer les trajets domicile-travail si besoin. Vous pouvez dès à présent veiller à l'application de cette décision qui vise un égal accès à la vie professionnelle.

ADHÉREZ À APF FRANCE HANDICAP ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - 25 €

Je veux recevoir le magazine par :
☐ courrier
☐ e-mail

☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - 33 €

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - 47 €

Je soutiens[1] la délégation APF France handicap proche de chez moi pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]*Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

DON en CONFIANCE
comitecharte.org

Contre la solitude liée au handicap, CHAQUE GESTE COMPTE.

APF France handicap | Rhône-Ain